

DEPARTEMENT
DE LA DROME

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NYONS

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28
PROCURATIONS : 8		

Séance du 27 JUILLET 2022

Date de la convocation
21 juillet 2022

Date d'affichage
21 juillet 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX
et le VINGT SEPT JUILLET

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - Mme LOUPIAS, Adjoints,
M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BRUN-CASTELLY - M. MOUTARD - M. CARRERE - M. RINCK
M. TEULADE - Mme BOTTINI - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : M. ROUSSELLE - Mme BERGER-SABATIER - Mme BERTHE - M. CATHENOZ -
Mme AUDIBERT - Mme BOUNIN - M. ALLÉE - Mme TEISSEYRE

Absente : Mme MACIPÉ

Secrétaire de séance : M. CARRERE

2022 - 07 - 65

MARCHES PUBLICS

Approbation des Marchés de travaux
pour l'aménagement de la rue de la Maladrerie
Lots N^{os} 1, 2, 3, et 4

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

Le projet porte sur l'aménagement de la rue de la Maladrerie, depuis le Pont Roman à la route de GAP. Il comprend le renouvellement des réseaux humides, la refonte totale des emprises du domaine public par les cheminements piétons, les voies de circulation, les stationnements ainsi que l'accessoire de voirie et aménagement paysagé urbain.

- Marché de travaux à tranche ferme, seul le lot 1 fait l'objet d'un marché à tranche conditionnelle.

La tranche conditionnelle correspond à la mise en place d'un WC public automatique sur la rive gauche de l'Eygue, à proximité du Pont Roman sans visuel direct depuis ce monument historique.

L'opération comprend 4 lots :

- **Lot 1 :** Terrassement / Maçonnerie / Enrobé / Signalisation et Espaces verts
- **Lot 2 :** Réseaux secs et humides
- **Lot 3 :** Béton / dallage / mobilier / serrurerie
- **Lot 4 :** Ouvrage bois

Les marchés proposés pour les lots 2 à 4 sont à tranche ferme, seul le marché du lot 1 a fait l'objet d'une tranche conditionnelle.

La procédure de passation est la procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

.../...

Les phases ont été les suivantes :

- 1 – Avis d'appel à concurrence : 20 mai 2022
- 2 – Réception des offres : 20 juin 2022
- 3 – Analyse des offres : 24 juin 2022
- 4 – Engagement de la négociation : 28 juin 2022 (période de négociation du 28/06/2022 au 04/07/2022)
- 5 – Désignation des lauréats par la commission d'appel d'offres : 13 juillet 2022
- 6 – Signature des marchés par M. Le Maire après autorisation du Conseil Municipal.

La Commission d'Appel d'Offres du 13 Juillet 2022 a décidé de retenir à l'unanimité les entreprises suivantes :

- ❖ **Lot 1 - Terrassement, Maçonnerie, Enrobé, Signalisation et Espaces verts :**
COLAS France pour un montant global de **578 528.25 € HT**, selon la répartition :
Tranche ferme - Montant HT : 525 228.25 €
Tranche conditionnelle - Montant HT : 53 300.00 €
- ❖ **Lot 2 - Réseaux secs et humides :**
FERRAND LORREILLE TP pour un montant global de **274 376.32€ HT**
Tranche ferme - Montant HT : 274 376.32 €
- ❖ **Lot 3 - Béton, Dallage, Mobilier, Serrurerie :**
SOLS-VALLEE DE RHÔNE pour un montant global de **153 238.40€ HT**
Tranche ferme - Montant HT : 153 238.40 €
- ❖ **Lot 4 - Ouvrage bois :**
Lot INFRUCTUEUX à reconsulter

MONTANT TOTAL (Lots 1 à 3) :

TRANCHE FERME HT : 952 842.97 €

TRANCHE CONDITIONNELLE HT : 53 300.00 €

Montant Total HT TF + TC : 1 006 142.97 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les marchés de travaux des lots 1 à 3, conformément à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres,
- AUTORISE Monsieur le Maire à les signer et les faire exécuter,
- DECLARE infructueux le lot 4 et AUTORISE Monsieur le Maire à RELANCER la procédure de consultation.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS

